Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le 02/10/2026
ID : 062-216204917-20260928-D2026_083-DE

Département du Pas de Calais

Arrondissement de Béthune

Mairie de Laventie

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 septembre 2026

Délibération 2026.83

L'an 2026, le 28 septembre à 18 heures et 30 minutes, les membres du Conseil municipal se sont réunis à Laventie, Salon Montmorency, rue Delphin Chavatte, sur la convocation adressée par Nathalie DEBAISIEUX, maire de la commune, le 21 septembre 2026.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 29
Nombre de présents : 26 / Nombre d'absents : 3 / Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de votants : 29

Madame DEBAISIEUX Nathalie
Monsieur DEMONT Eric
Madame MANCEY Véronique, absente, pouvoir à Madame le Maire
Monsieur LAPLUME Joël
Madame COUSIN Sylvie
Monsieur VERDRON Laurent
Madame BOYET Juliette
Monsieur LEGILLON Sébastien
Madame DURIEUX Elise
Monsieur DEVEAUX Jean-Marie
Madame VASSEUR Ludivine
Monsieur SCHINDLER Jean-Joël
Madame VERPOEST Lucie
Monsieur WIART Bruno
Monsieur VANCAUWELAERD Philippe
Madame PEREL Marie-Cécile
Monsieur DUTOIT Michel
Monsieur COPIN Fréderic, absent, pouvoir à Madame Ludivine VASSEUR
Madame HART Isabelle
Madame CAPLIEZ Isabelle
Monsieur MARCHAL Cyril
Madame DONNET Jenny, absente, pouvoir à Madame Juliette BOYET
Madame JESSEL Elodie
Monsieur MOUQUET Denis
Madame DESMAREZ Axelle
Monsieur MAQUET Christophe
Madame DUMONT Audrey
Madame BUDENHULZER Noémie
Monsieur BUISINE Jean-Louis

Secrétaire de séance : Madame BOYET

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le 02/10/2026
ID : 062-216204917-20260928-D2026_083-DE

2026.83 Délibération relative à la signature d'une convention de mise à disposition des équipements sportifs communaux auprès des établissements d'enseignement de la commune

Madame le Maire expose au Conseil municipal que les équipements sportifs communaux peuvent être mis à disposition des établissements d'enseignement afin de permettre la pratique des activités physiques et sportives de leurs élèves.

Afin de définir les conditions d'utilisation de ces équipements, notamment les modalités d'accès, les créneaux d'utilisation, les responsabilités respectives des parties ainsi que les conditions générales de mise à disposition, il convient de formaliser ces dispositions par la signature d'une convention.

Madame le Maire présente au Conseil municipal le projet de convention de mise à disposition des équipements sportifs aux établissements d'enseignement.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2121-29 ;

Vu le projet de convention de mise à disposition des équipements sportifs communaux aux établissements d'enseignement ;

Considérant l'intérêt de permettre aux établissements d'enseignement de bénéficier des équipements sportifs de la commune pour l'organisation de leurs activités physiques et sportives ;

Considérant la nécessité de définir conventionnellement les modalités de cette mise à disposition ;

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir :

-APPROUVER les termes de la convention de mise à disposition des équipements sportifs communaux aux établissements d'enseignement ;

-AUTORISER Madame le Maire à signer lesdites conventions, ainsi que tout document nécessaire à son exécution ;

-AUTORISER Madame le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Laventie, à l'unanimité des membres présents :

-**APPROUVE** les termes de la convention de mise à disposition des équipements sportifs communaux aux établissements d'enseignement ;

-**AUTORISE** Madame le Maire à signer lesdites conventions, ainsi que tout document nécessaire à son exécution ;

-**AUTORISE** Madame le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de votants : 29
Nombre de vote pour : 29
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstention : 0

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le 02/10/2026
ID : 062-216204917-20260928-D2026_083-DE

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Béthune pour visa et contrôle de légalité.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE.

Fait à LAVENTIE, le 28 septembre 2026.

Le Maire de Laventie,
Nathalie DEBAISIEUX

MAIRIE DE LAVENTIE
62840

Le Secrétaire de séance,
Madame BOYET